

Comptabilité financière - Bloc annuel 1 (HD)

1. Intitulé de l'Unité d'Enseignement

Cycle	Bachelier
Place dans le programme de référence	Gestion de l'entreprise en horaire décalé
Code de cours	11UGE21
Intitulé de cours	Comptabilité financière
Obligatoire ou optionnel	Obligatoire
Langue d'enseignement	Français
Quadrimestre	1 ^{er} quadrimestre
Site	Montgomery
Crédits ECTS	5
Coordonnées des responsables de l'UE	Angelucci Anaïs anaïs.angelucci@ichec.be De Boe Grégory gregory.deboe@ichec.be

2. Infos pratiques

Enseignants :

- Angelucci Anaïs : anaïs.angelucci@ichec.be
- De Boe Grégory : gregory.deboe@ichec.be

3. Objectif général de l'Unité d'Enseignement (UE)

De manière générale, cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances dans le domaine de la comptabilité, pilier essentiel à la bonne gestion d'une organisation.

Cette UE vise donc à développer le raisonnement comptable en partant des principes et des conventions de notations et de présentation, ainsi que des aspects légaux à respecter, afin de maîtriser la collecte des informations, leur enregistrement, et la préparation des états financiers.

À l'issue de cette UE, l'étudiant doit avoir acquis les principes et maîtriser les aspects légaux permettant l'enregistrement et la présentation des données comptables.

4. Activités d'apprentissage (AA) qui composent l'Unité d'Enseignement (UE)

1 activité d'apprentissage (AA) – Comptabilité financière - 5 CR

5. Contribution au profil d'enseignement et acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE (comptabilité financière – 11UGE21), les étudiants doivent être capables

- De comprendre, d'expliquer et d'appliquer les principes comptables et plus généralement, les aspects légaux ;
- De maîtriser le vocabulaire spécifique à la comptabilité financière ;
- D'appliquer les conventions relatives aux écritures comptables (partie double, pièce justificative, chronologie des opérations, numérotation des comptes) ;
- De réaliser les écritures comptables relatives à des opérations courantes et des opérations de fin d'exercice sur base d'un énoncé ;
- D'établir, au départ d'un cas pratique, le Livre Journal, le Grand Livre des comptes, la balance des comptes, le bilan et le compte de résultats d'une entreprise.
- D'expliquer une opération comptable déjà établie et l'objectif sous-entendu à cette opération.
- De critiquer l'imputation comptable relative à chaque pièce justificative

6. UE prérequis ou corequis

Aucun prérequis ou corequis n'est nécessaire.

7. Plan du cours

INTRODUCTION : objectifs du cours et introduction à la comptabilité

Chapitre 1 : Introduction à la comptabilité (présentation des concepts et des outils nécessaires à l'établissement de la comptabilité)

- Notions de comptabilité
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes)
- Les seuils comptables et les différents schémas légaux
- Le PCMN et les numéros de comptes
- Le grand livre des comptes et le livre journal

PARTIE 1. Les opérations courantes

Chapitre 1 : Opérations du bilan

- Le fonctionnement
- Le grand livre des comptes et le livre journal
- La balance

Chapitre 2 : Opérations faisant intervenir des comptes de résultats

- Le fonctionnement
- Le grand livre des comptes et le livre journal
- Marge brute
- La balance

Chapitre 3 : TVA

- Les principaux documents commerciaux et les relations entre l'assujetti à la T.V.A. et l'administration de la T.V.A.
- L'ABC des transactions commerciales entre deux assujettis à la T.V.A. établis en Belgique
- L'ABC de la TVA non déductible

Chapitre 4 : Opérations financières

- Emprunt long terme
- Virement interne
- Valeurs mobilières (obligations – actions)

Chapitre 5 : Les rémunérations

- Rémunérations et les charges sociales

PARTIE 2. Les opérations de fin d'exercices

Chapitre 1 : Notions générales

Chapitre 2 : Reclassement des dettes LT-> CT

Chapitre 3 : Le rattachement des charges et produits (régularisations et factures à recevoir/à établir)

Chapitre 4 : Les amortissements et actifs immobilisés

Chapitre 5 : Les réductions de valeur

Chapitre 6 : Les stocks (valorisation et variations)

Chapitre 7 : Les provisions pour risques et charges

Chapitre 8 : L'impôt sur le résultat

Chapitre 9 : L'affectation des résultats

8. Organisation du cours, dispositifs pédagogiques et supports de cours

8.1 Méthode pédagogique

Le cours sera donné les vendredis du premier quadrimestre en présentiel de 18H à 21H. Le cours sera organisé de façon ex-cathedra et ne sera pas enregistré. Pour diverses raisons, il est possible qu'un cours soit tenu exceptionnellement en distanciel via Teams. Dans ce cas, les étudiants seront avertis suffisamment à l'avance.

Les cours sont organisés en deux parties. La première partie du cours (environ 1H30) sera dédiée à la partie théorique et la seconde partie (environ 1H30) sera dédiée à la mise en application à travers la résolution d'exercices.

Par ailleurs, les conventions comptables de base seront expliquées au moyen d'exercices relativement simples. Les opérations plus complexes ne seront abordées que progressivement, en mettant en évidence les relations qui existent entre toutes les composantes de la comptabilité financière.

8.2 Auto-apprentissage de l'étudiant

Les étudiants doivent démontrer une participation active afin de rencontrer les objectifs et les exigences

de cette UE. Dès lors, ils sont invités à revoir les slides théoriques et les exercices réalisés en classe avant chaque nouvelle séance.

De plus, les étudiants peuvent s'évaluer en solutionnant les questions d'évaluations formatives (théorie et exercices) qui figurent à la fin de chaque chapitre de l'ouvrage de référence : *La comptabilité financière à votre portée*. De l'initiation à la maîtrise, publié par N. Descendre et A. Gomez, Éditions Wolters Kluwer, Juillet 2019. La solution des questions théoriques se trouve dans cet ouvrage de référence et la résolution des exercices figure dans le *tome 2* de cet ouvrage.

8.3 Questions/réponses et communication avec les enseignants

Les enseignants répondront aux questions concernant l'organisation et le contenu du cours. Les étudiants sont invités à poser ces questions durant le cours ou les interours.

En cas de besoin, les étudiants peuvent éventuellement poser leurs questions par mail aux responsables du cours.

9. Mode d'évaluation

Les étudiants seront évalués à travers un examen écrit qui portera sur l'entièreté du cours. L'évaluation portera à la fois sur la théorie et sur la pratique.

La partie théorique sera, entre autres, évaluée sous la forme d'un QCM, d'un texte à trou ou V/F (avec justification).

La partie pratique consistera, entre autres, à résoudre des exercices du type de ceux vus au cours. Ils peuvent porter sur une thématique précise ou sur un exercice global nécessitant l'utilisation de plusieurs concepts (exercice de synthèse).

L'examen se tiendra en présentiel et à livre fermé.

La note finale de l'examen sera ramenée sur 20.

10. Supports de cours

Les responsables du cours mettront à disposition sur Moodle

- Les slides reprenant la matière du cours (de manière progressive) ;
- Les slides reprenant les exercices et les résolutions ;
- Le PCMN

Un PCMN sera également distribué aux étudiants lors du premier cours. L'impression des slides requiert donc de la responsabilité des étudiants.

Le cours est basé sur le livre de référence suivant :

Descendre, N., & Gomez, A. (2019). *La comptabilité financière à votre portée*, Tome 1. De l'initiation à la maîtrise (3ème édition). Wolters Kluwer.

Les étudiants sont encouragés à consulter ce livre afin d'alimenter leur prise de notes. Ce dernier est disponible à la bibliothèque de l'ICHEC.

11. Référence(s) bibliographique(s)

L'ouvrage de référence est : Descendre, N., & Gomez, A. (2019). *La comptabilité financière à votre portée*, Tome 1. De l'initiation à la maîtrise (3ème édition). Wolters Kluwer.